

La filière forêt-bois dans l'Arc jurassien franco-suisse

Insee Dossier Bourgogne-Franche-Comté
Études transfrontalières
n° 13

Mai 2025



Coordination

Insee Bourgogne-Franche-Comté

5 voie Gisèle Halimi - BP 11997

25 020 BESANÇON Cedex

Service de statistique

Rue du Château 19

2001 Neuchâtel

Responsables de la publication

Charles Pilarski, directeur de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Gérard Geiser, chef du Service de statistique, Neuchâtel

Rédaction

Noredine Hmabda (Service de statistique, Neuchâtel)

Clément Maneyrol (Insee Bourgogne-Franche-Comté)

Jérôme Mathias (Insee Bourgogne-Franche-Comté)

Contact presse

dr25-communication-externe@insee.fr

06.63.30.50.36

Mai 2025

ISSN : 2497 - 4536

© Insee 2025

« Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur ».

Avant-propos

Mesdames, Messieurs,

La filière forêt-bois constitue un pilier important du tissu économique de l'Arc jurassien franco-suisse. Boisé à plus de 40 %, ce territoire se caractérise par une forte densité forestière, une diversité d'essences, et des savoir-faire ancrés de part et d'autre de la frontière.

Les activités forestières et de transformation du bois occupent historiquement une place notable dans l'économie locale. Cette longue tradition structure encore la filière dans l'Arc jurassien.

À la demande des partenaires de la coopération franco-suisse réunis au sein d'Arcjurassien.org, l'Observatoire statistique transfrontalier de l'arc jurassien (Ostaj), réunion de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté et des offices statistiques de Neuchâtel et Vaud, a conduit l'étude présentée dans ce dossier pour proposer un éclairage commun sur les réalités de la filière forêt-bois dans cette région transfrontalière. Elle dresse un panorama des emplois, des dynamiques de récolte et de transformation, ainsi que des complémentarités territoriales.

En 2022, plus de 3,8 millions de m³ de bois ont été récoltés, en majorité des résineux destinés au bois d'œuvre. Ces récoltes en augmentation s'inscrivent dans un contexte marqué par la multiplication des coupes sanitaires, rendues nécessaires pour freiner la prolifération des insectes ravageurs favorisés par les sécheresses estivales plus marquées ces dernières années. Elles se traduisent par des tensions accrues dans la gestion durable des forêts, sur fond de changement climatique.

En croisant les données des deux versants, cette publication offre des repères partagés et des éléments de compréhension utiles à l'ensemble des acteurs concernés par l'avenir de la filière.

En vous souhaitant une bonne lecture !

**Le Directeur régional
de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté**
Charles Pilarski

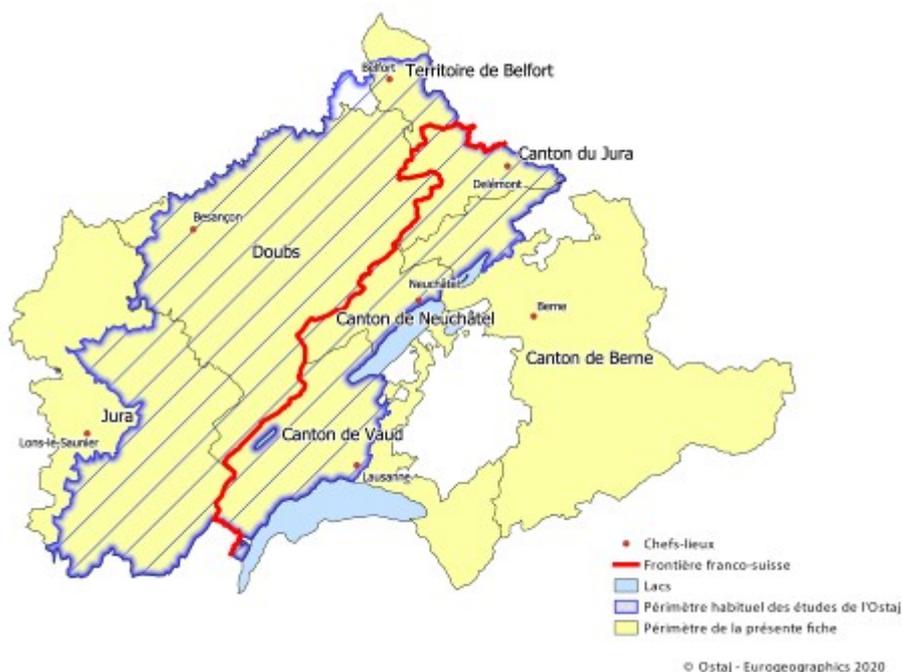
Périmètre géographique

Au vu de la nature du sujet et de ses enjeux sur le territoire, le périmètre géographique de l'Arc jurassien est plus étendu pour la première partie de l'étude « Forêt et récolte du bois dans l'Arc jurassien ».

- Pour la partie française, le périmètre s'étend sur les trois départements frontaliers de la région Bourgogne-Franche-Comté : Doubs, Jura et Territoire de Belfort.
- Pour la partie suisse, le périmètre couvre les quatre cantons de l'Arc jurassien : Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura.

La deuxième partie de l'étude « Importance de la filière bois pour l'économie de l'Arc jurassien » porte sur le périmètre géographique utilisé habituellement dans les études de l'Ostaj.

► Périmètre géographique de l'Arc jurassien



Sommaire

La récolte du bois dans l'Arc jurassien	1
La forêt couvre 40 % du territoire	1
Un volume de bois estimé à 270 millions de m ³ dans l'Arc jurassien	2
Une récolte principalement constituée de bois résineux	3
Progression continue de la récolte de bois	3
Importance de la filière bois pour l'économie de l'Arc jurassien	4
Note méthodologique	4
La filière bois représente 10 200 emplois dans l'Arc jurassien	4
Quatre segments d'importance et de répartition géographiques inégales	5
L'emploi de la filière bois se maintient dans l'Arc jurassien	6
La main d'œuvre féminine est très peu présente	6
Encadré sur les frontaliers	6
Définitions	7

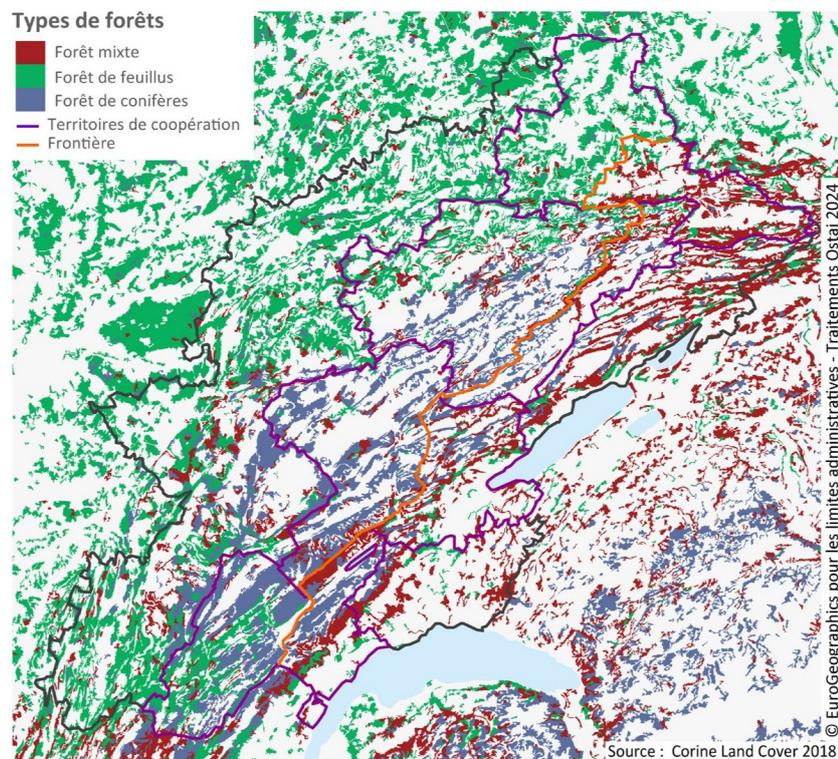
La filière forêt-bois dans l'Arc jurassien franco-suisse

La forêt recouvre 40 % de l'Arc jurassien. Côté français, elle est composée principalement de forêts de feuillus et de forêts de résineux et est très présente dans le département du Jura. Côté suisse, elle est majoritairement mixte et particulièrement importante dans le canton du Jura. En 2022, le volume total de bois de la forêt de l'Arc jurassien est estimé à 270 millions m³. En 12 ans, les volumes récoltés, principalement en résineux, ont augmenté de part et d'autre de la frontière.

Dans l'Arc jurassien, le cœur de la filière forêt-bois compte 10 200 emplois en 2021, soit un peu plus de 1 % de l'emploi total du territoire. 55 % d'entre eux sont situés en Suisse. Un emploi sur deux est localisé dans les territoires de coopération. La récolte et le sciage du bois constituent 43 % des emplois français, contre 19 % en Suisse où le travail du bois est beaucoup plus développé. L'emploi total de la filière a légèrement augmenté ces dix dernières années, avec des disparités selon les segments de la filière.

Forêt et récolte du bois dans l'Arc jurassien

Forêt selon le type d'essences



La forêt couvre 40 % du territoire

Les forêts de l'Arc jurassien¹ s'étendent sur plus de 8 650 km², soit plus de 40 % de la surface totale du territoire. Les parties françaises et suisses sont bien plus boisées que la moyenne de leur pays respectif. La forêt est plus présente en France, où elle s'étend sur 46 % de la superficie contre 35 % en Suisse.

Le département français du Jura et le canton suisse du Jura se démarquent par leur densité forestière, atteignant respectivement 49 % et 43 % de leur superficie. Le Doubs et le Territoire de Belfort présentent le même taux de boisement (44 %). En Suisse, la surface forestière est très variable selon les cantons. Le canton de Berne est le moins boisé de l'Arc jurassien (30 %).

¹ Dans la première partie de l'étude portant sur la forêt, le périmètre géographique de l'Arc jurassien est plus étendu que dans celles réalisées habituellement par l'OSTAJ. Pour la partie française, il s'étend sur trois départements frontaliers de la région Bourgogne-Franche-Comté : Doubs, Jura et Territoire de Belfort. Pour la partie suisse, le périmètre couvre quatre cantons : Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura.

Plus de la moitié de la superficie forestière de l'Arc jurassien est publique (54 % des forêts côté français et 59 % des forêts côté suisse). La part du public varie fortement selon les cantons de l'Arc jurassien suisse, allant de 50 % de la superficie forestière du canton de Berne à 76 % de celui du Jura. Cette différence peut avoir une influence sur la gestion des forêts.

Dans l'Arc jurassien, la forêt française est surtout constituée de forêts de feuillus (59 % de la surface). Les forêts de résineux, principalement situées au cœur du massif du Jura, représentent un peu moins du tiers de la surface. La forêt suisse se distingue, en revanche, par l'omniprésence des forêts mixtes, où résineux et feuillus cohabitent. Elles représentent la moitié de la surface boisée. Cette plus forte mixité des forêts du côté suisse est à mettre au crédit des réglementations promouvant cette gestion depuis plus de 150 ans. Néanmoins, dans les cantons de Berne et Neuchâtel, la forêt située davantage en altitude est presque pour moitié une forêt de résineux.

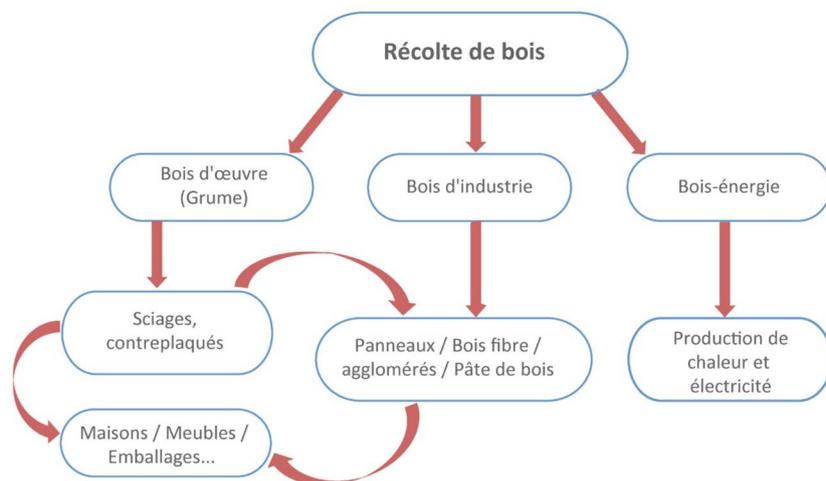
Un volume de bois estimé à 270 millions de m³ dans l'Arc jurassien

Le volume de bois² est estimé à plus de 270 millions de m³ dans les forêts de l'Arc jurassien en 2022, répartis équitablement des deux côtés de la frontière. Parmi ce stock, 59 % sont des résineux, avec une proportion plus élevée en Suisse (69 %) par rapport à la France (49 %). Le volume de bois mort s'élève à 16 millions de m³, représentant 6 % du stock total. La part de bois mort est deux fois plus élevée en Suisse qu'en France.

Le bois : de la forêt à sa transformation

De la production primaire en forêt jusqu'à l'utilisation finale, la matière première bois passe par diverses étapes de traitement, de transformation et de commercialisation.

Schéma simplifié du cycle du bois



Sources : OSTAJ, sur la base de divers documents

Le bois commercialisé peut être utilisé comme bois d'œuvre, bois d'industrie ou bois-énergie. Le bois d'œuvre est scié ou tranché pour permettre la construction de charpentes ou d'emballages. Le bois d'industrie sert in fine à construire des meubles, du papier carton ou des matériaux d'isolation. Le bois-énergie sert à produire de la chaleur et de l'électricité.

Les produits dits « connexes » tels que les chutes de bois, les sciures et les écorces sont également récupérés et vendus à la première et à la seconde

transformation (papeteries, entreprises de pâtes à papiers, plateformes bois-énergie) ainsi qu'à des exploitants agricoles (paillages, litières, etc.). À chacune de ces étapes, interviennent des échanges commerciaux ainsi que des processus de recyclage.

² En Suisse, le volume de bois : bois de tige en écorce de tous les arbres et arbustes vifs et morts (sur pied et à terre) d'au moins 12 cm de diamètre à hauteur de poitrine (DHP). Pour la France le diamètre minimum de référence est de 7,5 cm à 1,30 m du sol.

Le volume total de bois correspond à la somme du volume de bois et du volume de bois mort.

Une récolte principalement constituée de bois résineux

Plus de 3,8 millions de m³ de bois sont récoltés en 2022 dans l'Arc jurassien, soit un prélèvement correspondant à 1,4 % du volume total de bois, similaire des deux côtés de la frontière.

Deux tiers de la récolte sont destinés au bois d'œuvre et grumes, dont 86 % sont des résineux. Le bois d'œuvre est prépondérant, surtout dans la partie française : il représente 72 % de la récolte contre 54 % en Suisse. Le bois-énergie arrive ensuite, plus important en Suisse avec 35 % de la récolte contre 15 % en France. Enfin, le bois d'industrie représente 12 % de la récolte de l'Arc jurassien.

Dans l'Arc jurassien français, les forêts du Doubs fournissent 60 % du bois récolté, tandis que le Territoire de Belfort, en raison de sa plus petite superficie, contribue marginalement à cette récolte. Du côté suisse, 58 % du bois récolté provient du canton de Berne. En revanche, le canton du Jura, bien qu'il soit riche en ressources forestières, n'apporte que 10 % de la récolte totale en raison de sa superficie plus réduite.

Un million de m³ de bois est transformé dans les scieries de l'Arc jurassien dont deux tiers en France. La partie suisse disposant certes de nombreuses scieries mais principalement de petite taille (de 400 à 5 000 m³ de bois sciés à l'année).

Les essences de résineux constituent près de 90 % du bois transformé. Elles sont largement utilisées comme bois d'œuvre et de charpente en raison d'une rentabilité économique plus avantageuse du fait de leur croissance rapide.

Les chiffres clés de la filière bois dans l'Arc jurassien franco-suisse - 2022

	Arc jurassien français			Arc jurassien suisse			Arc jurassien		
	Total	Résineux	Feuillus	Total	Résineux	Feuillus	Total	Résineux	Feuillus
Volume total de bois (bois de tige), 1000 m³	135 500	68 200	68 300	135 100	92 950	42 140	270 600	161 150	110 440
Volume des arbres vifs	130 000	66 000	65 000	124 570	84 610	39 960	254 570	150 610	104 960
Volume de bois mort	5 500	2 200	3 300	10 530	8 340	2 180	16 330	10 540	5 480
Part, en %	4.1 %	3.2 %	4.8 %	7.8 %	9.0 %	5.2 %	5.9 %	6.5 %	5.0 %
Récolte de bois en 1000 m³	2 040	-	-	1 830	1 270	560	3 870	-	-
Dont grume (CH) ou bois d'œuvre (FR)	1 470	1 220	250	980	880	100	2 450	2 100	350
Dont bois-énergie	300	-	-	630	260	370	930	-	-
Dont bois de trituration et d'industrie	270	210	60	210	130	80	480	340	150
Débitage de bois en 1000 m³	1 280	-	-	570	530	40	1 850	-	-
Sciage	630	560	70	340	310	30	960	870	90
Sous-produits et produits connexes	650	-	-	230	220	10	890	-	-

Sources : Office fédéral de la statistique - Statistique forestière suisse (FS) - Inventaire forestier national (IFN) - Enquête exploitations forestières et scieries, "séries annuelles" site DRAAF BFC 2022 - IGN - Inventaire forestier.

Remarque : les chiffres étant arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement.

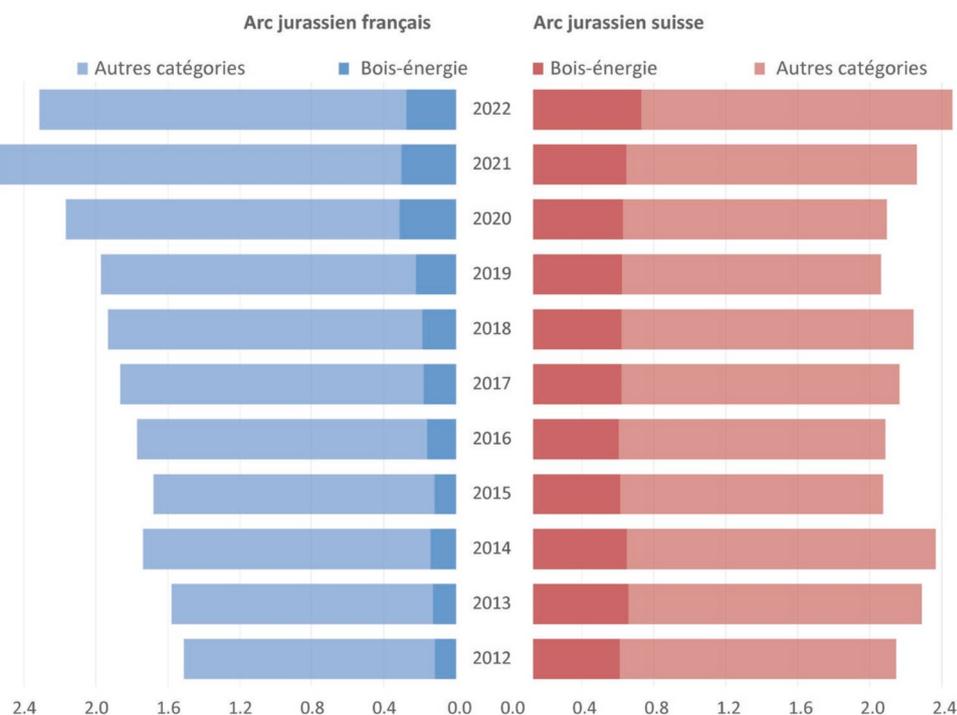
Progression continue de la récolte de bois

En 10 ans, la récolte de bois dans l'Arc jurassien a connu une augmentation de 800 000 m³, ce qui représente une hausse annuelle de 2,5 %. Cette croissance est plus marquée dans la partie française (+3,9 %) par rapport à la Suisse (+1,2 %). La crise sanitaire liée notamment aux scolytes³, qui touche en particulier les épicéas, explique en partie l'augmentation de la production ces dernières années, du fait des coupes sanitaires réalisées pour limiter l'extension de l'épidémie.

³ Le scolyte (bostryche) est un coléoptère qui se nourrit du bois tendre sous l'écorce de nombreux arbres, résineux ou feuillus. Il peut causer des dommages importants aux arbres affaiblis et dévaster les forêts rapidement. Dans le massif du Jura, l'épicéa, espèce plantée en de grandes pessières pour l'exploitation commerciale, vit en dehors de son optimum climatique. Il souffre particulièrement de ce ravageur lors des épisodes de sécheresse estivale de plus en plus fréquents.

Parallèlement, la récolte de bois-énergie a également affiché une progression continue au cours de la dernière décennie, avec un rythme annuel encore plus soutenu (+3,8 % par an). Cette tendance est plus forte en France, 9 % par an contre 2,2 % en Suisse.

Récolte de bois en millions de m³ - 2022



Sources : OFS - Statistique forestière suisse (FS) - Enquête exploitations forestières et scieries "séries annuelles"
site DRAAF BFC 2022

Importance de la filière bois pour l'économie de l'Arc jurassien

Note méthodologique

Afin de définir l'importance de la filière bois, l'approche retenue repose sur une définition standard. Elle est établie selon la nomenclature d'activités, permettant de sélectionner des activités spécifiques des établissements. Elle distingue trois sphères : le « noyau » de la filière qui englobe les activités entièrement intégrées dans la filière ; les « secteurs partiels » qui désignent les activités ayant une part significative de leur production liée à la filière car utilisant du bois ; et enfin, les « secteurs potentiels » qui regroupent les activités utilisant du bois, mais pas que cela, et où quelques établissements sont associés à la filière, mais en nombre très limité.

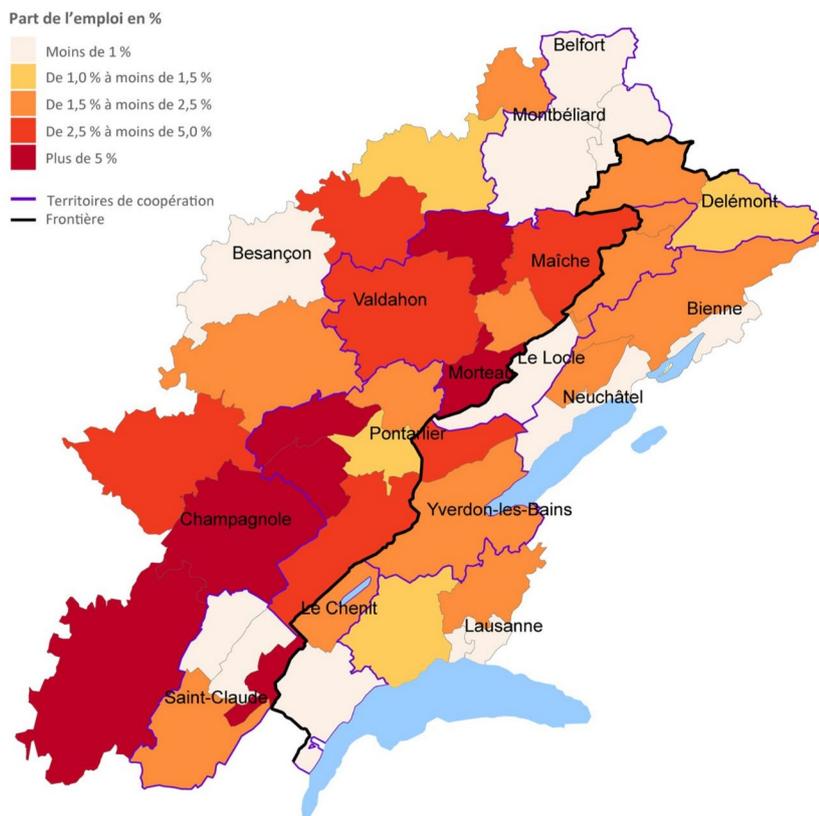
L'analyse se concentre exclusivement sur les activités appartenant au noyau de la filière bois.

La filière bois représente 10 200 emplois dans l'Arc jurassien

En 2021, la filière bois emploie 10 200 emplois dans l'Arc jurassien, soit un peu plus de 1 % des emplois. Elle pèse davantage dans le versant français (1,5 %) que suisse (0,9 %). Cependant, en nombre d'emplois, le côté français est pratiquement équivalent à celui côté suisse.

Les quatre territoires de coopération concentrent un emploi de la filière sur deux, particulièrement dans l'Aire de proximité Mont d'Or-Chasseron et dans l'Agglomération urbaine du Doubs – Parcs du Doubs où la filière pèse plus de 2 % de l'emploi total.

La part de l'emploi de la filière bois dans l'emploi total par district et EPCI en 2021



Sources : OFS - Statent 2021 / Insee - RP 2021 / (c) EuroGeographics pour les limites administratives

© EuroGeographics pour les limites administratives - Traitements Ostaj 2024

Le Haut-Jura – Vallée de Joux et le Nord-Franche-Comté – Canton du Jura ont moins d'emplois consacrés à la filière (respectivement 1,3 % et 0,7 % des emplois sur leur territoire).

Localement, la filière prend même une place plus importante : elle représente 15 % de l'emploi de l'intercommunalité du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon, 9 % dans celle d'Altitude 800 dans le Doubs et 9 % dans celle de la Station des Rousses-Haut-Jura. La Région Val-de-Travers est le seul district suisse à se démarquer, 4 % des emplois y sont pourvus par le noyau de la filière.

Quatre segments d'importance et de répartition géographique inégales

Le premier segment de la filière bois est celui de la sylviculture. Ce segment est fort de 1 900 emplois répartis

pour moitié dans deux secteurs d'activité principaux : les exploitations forestières davantage disséminées dans les quatre territoires de l'Arc jurassien et les services de soutien à l'exploitation forestière plus concentrés en dehors des territoires de coopération. Cette activité regroupe comme par exemple en France celle de l'Office National des Forêts, gestionnaire de la forêt publique dont le siège est situé à Besançon.

Le deuxième segment est celui du sciage du bois regroupant les activités de sciage, de rabotage et de l'imprégnation du bois qui comporte 1 200 emplois. Les deux tiers d'entre eux se concentrent dans les quatre territoires de coopération, en

Emplois par activité « Noyau » de la filière bois, en 2021

	Arc jurassien français	Arc jurassien suisse	Arc jurassien
Total Noyau	4 550	5 630	10 180
Sylviculture et exploitation forestière	1 130	760	1 890
Services de soutien à l'exploitation forestière	620	580	1 200
Sylviculture et autres activités forestières	70	170	230
Autres cultures permanentes	10	20	30
Exploitation forestière	430	0	430
Sciage du bois	840	320	1 160
Rabotage du bois et traitement de surface	830	310	1 150
Imprégnation du bois	10	10	10
Travail du bois	1 150	3 320	4 470
Fabrication d'autres charpentes et menuiseries	470	3 210	3 680
Fabrication d'objets divers en bois, liège, vann., etc.	320	60	380
Fabrication d'emballages en bois	340	30	370
Fabrication de placage et de panneaux de bois	10	30	40
Industrie du papier-carton	730	360	1 090
Fabrication de papier, carton ondulés et d'emballages	420	150	570
Fabrication de papier et de carton	290	10	300
Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	20	190	210
Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire	10	10	10
Construction en bois	710	860	1 570
Montage de charpentes	710	860	1 570

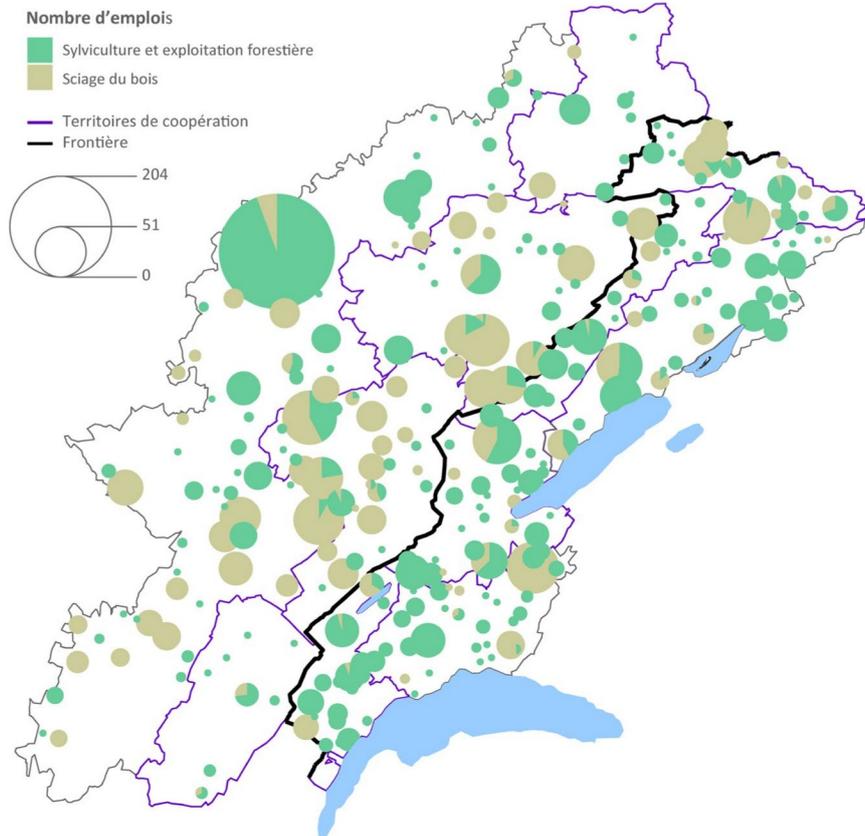
Sources : OFS, STATENT; Insee RP 2021.

Remarque : les chiffres étant arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement.

particulier dans l'Aire de proximité Mont d'Or-Chasseron et les Parcs et Agglomération urbaine du Doubs qui totalisent à eux deux la moitié des emplois du segment.

Les résineux constituant la grande majorité des bois débités dans l'Arc jurassien, on retrouve les scieries installées de manière préférentielle au cœur du massif du Jura, au plus près des grandes sapinières ou des grandes pessières.

L'emploi dans la sylviculture et les scieries dans l'Arc jurassien



Trois segments constituent l'aval de la filière. Le travail du bois est de loin le plus important en poids économique. Il emploie 4 500 personnes dans l'Arc jurassien, soit plus de 4 emplois sur 10 de la filière.

Dans ce segment à plus forte valeur ajoutée, la proximité avec le bois « ressource » est moins nécessaire et davantage de personnes sont employées en dehors des quatre territoires de coopération. Plus de trois quarts des emplois sont situés dans l'Arc jurassien suisse où il est partout, et de loin, le principal segment employeur de la filière, en particulier dans les territoires les plus éloignés de la ressource forestière.

Le territoire du Haut-Jura - Vallée de Joux est spécialisé dans le travail du bois, activité historique et traditionnelle, qui y constitue 53 % des emplois de la filière. La part dans l'emploi total de cette activité est encore significative de l'intercommunalité de la Station des Rousses-Haut-Jura (6,5 % de l'emploi total), dans celle du Val de Morteau (3,4 %) ou en Suisse dans la région du Val-de-Travers (1,9 %).

Les deux autres segments sont plus modestes : 1 600 personnes travaillent dans la construction en bois (montage de charpente) et 1 100 dans l'industrie du papier-carton. Cette dernière, ayant besoin de grandes quantités d'eau pour son activité, se concentre plutôt à proximité des ressources en eau situées en plaine. Elle est donc assez peu présente dans les territoires de coopération et est localisée principalement du côté français hors territoires de coopération ou en Nord Franche-Comté. La construction en bois (montage de charpente) est davantage répartie sur l'ensemble des territoires.

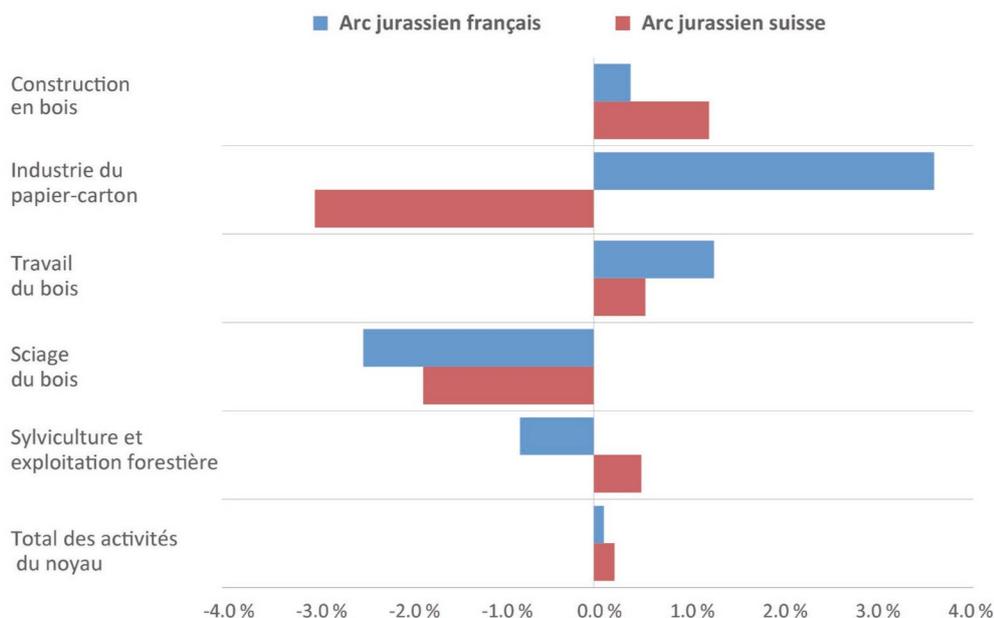
Un tiers des effectifs de la construction en bois est localisé dans l'Aire de proximité Mont d'Or - Chasseron et le Haut-Jura - Vallée de Joux, au plus proche de la ressource forestière. Ce segment représente respectivement 32 % et 21 % des emplois de la filière bois.

L'emploi de la filière bois se maintient dans l'Arc jurassien

En 10 ans, l'emploi de la filière bois progresse faiblement dans l'Arc jurassien, que ce soit du côté français ou du côté suisse. Il a cependant évolué différemment selon les segments.

Des deux côtés de l'Arc jurassien, le nombre d'emplois augmente dans le travail et la construction en bois (montage de charpentes), mais diminue dans le sciage du bois (- 2,3 % dans l'Arc jurassien). L'industrie du papier-carton perd des emplois dans l'Arc jurassien suisse (- 3 %) alors que la partie française en gagne (+ 3,7 %).

Evolution annuelle moyenne de l'emploi 2011-2021



Sources : OFS - Statent 2021 / Insee - RP 2021

La main-d'œuvre féminine est très peu présente

La filière bois repose sur une main-d'œuvre essentiellement masculine, les femmes représentant moins de 20 % des effectifs côté français pour 13 % côté suisse. Néanmoins, la profession se féminise depuis une dizaine d'années. Les hommes et femmes ne se tournent pas vers les mêmes métiers : la construction en bois (montage de charpentes), le sciage ou l'exploitation forestière sont surtout masculins, tandis que les femmes se tournent plus vers la fabrication d'objets en bois ou l'industrie du papier-carton.

550 frontaliers travaillent dans la filière bois

550 frontaliers de l'Arc jurassien français travaillent dans la filière bois en Suisse. Ils représentent 1,4 % des frontaliers de l'Arc jurassien français, soit une centaine d'emplois de plus qu'il y a une dizaine d'années. Ils résident, pour les trois quarts, dans le département du Doubs.

Cette filière attire des frontaliers plus jeunes (24 % des frontaliers de cette filière ont moins de 25 ans contre 16 % pour l'ensemble des frontaliers), remplaçant des frontaliers plus âgés. La part des frontaliers de plus de 50 dans cette filière est de 31 % alors qu'elle était de 19 % il y a une dizaine d'années.

Par rapport à l'ensemble des travailleurs de l'Arc jurassien dans la filière bois, les frontaliers travaillent plus souvent dans le travail du bois et la construction en bois (montage de charpente). Inversement, ils sont moins nombreux à travailler dans la sylviculture et l'exploitation forestière ou dans l'industrie du papier-carton. Les frontaliers de la filière bois sont surtout des hommes, à l'image de l'ensemble de cette filière.

Définitions

Bois d'œuvre

- Le bois d'œuvre désigne du bois qui a été transformé après avoir été extrait sous forme de grume. Il a subi un sciage, un séchage et parfois d'autres traitements (comme le traitement contre les insectes ou l'humidité) pour le préparer à des usages spécifiques dans la construction, l'ameublement ou d'autres domaines industriels.

Bois-énergie

- Le bois de feu ou bois de chauffage est un bois destiné à la combustion ou à la carbonisation. Le bois-énergie comprend le bois-énergie de forêt, le bois hors forêt, les sous-produits (de scieries) et le bois de récupération.

Bois grume

- Le bois grume désigne le tronc d'arbre abattu, non traité et non transformé et qui n'a pas encore subi de sciage ou d'autres opérations de transformation. Il est généralement stocké sous forme de tronc brut, souvent coupé en sections, en attente d'être transformé en produits dérivés.

Bois d'industrie

- Il s'agit d'un bois brut broyé et désagrégé mécaniquement ou chimiquement. Le bois d'industrie entre dans la production de pâtes de bois et de cellulose, de laine de bois, de panneaux de particules et de fibres et d'autres produits industriels.

En France, le bois d'industrie comprend le bois de trituration et d'autres bois d'industrie destinés à la fabrication de bois de mine, de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, échelas, etc.

Bois de trituration

- Ce bois est destiné à être déchiqueté ou dissous pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

Bois mort

- Le bois mort désigne tout arbre ou partie d'arbre qui est morte ou en décomposition. Le bois mort peut prendre de nombreuses formes ; les arbres morts sur pied (arbre restant debout après sa mort mais dont la décomposition commence à se faire progressivement), les arbres tombés et les branches mortes tombées au sol ainsi que le bois en décomposition au sol, qu'il s'agisse de troncs, de branches ou de racines.

Bois résiduel ou sous-produits (de scierie)

- Il s'agit du bois résiduel à l'état naturel issu de la production d'entreprises de transformation du bois telles que les scieries, les menuiseries, les entreprises de charpenterie et les fabriques de meubles. Suivant le mode de production, les sous-produits du bois se présentent sous forme de copeaux, de dosses, de plaquettes ou de sciure.

Bois sur pied

- Le bois sur pied désigne un arbre qui est encore debout dans la forêt et qui peut être destiné à la coupe ou à l'exploitation. Cela inclut les arbres vivants en croissance, ainsi que les arbres morts qui restent en place dans le sol.

Bois de tige

- Volume aérien de la tige d'un arbre, de l'empatement jusqu'à la cime (y compris la souche et l'écorce, sans les branches).

Forêts de feuillus

- Les feuillus désignent un groupe d'arbres à feuilles dont les feuilles tombent chaque année en automne (par exemple le chêne ou le hêtre). En général, ces arbres produisent un bois dur et dense, souvent utilisé pour des applications telles que la construction, le mobilier ou la menuiserie.
- Selon la nomenclature CORINE Land Cover, une forêt de feuillus est une forêt où plus des trois quarts de la surface sont couverts par des feuillus.

Forêts de conifères/résineux

- Ces forêts regroupent les arbres dont le fruit est un cône et dont les feuilles se présentent le plus souvent sous forme d'aiguilles ou d'écaillés (par exemple le sapin ou l'épicéa). La plupart de ces arbres possèdent un bois riche en résine, d'où l'emploi du mot résineux. Contrairement aux feuillus, les conifères sont des arbres persistants, c'est-à-dire qu'ils gardent leurs feuilles toute l'année.
- Selon la nomenclature CORINE Land Cover, une forêt de conifères est une forêt où plus des trois quarts de la surface sont couverts par des conifères.

Forêts mixtes/mélangées

- Selon la nomenclature CORINE Land Cover, une forêt qui n'est pas une forêt de conifères, ni une forêt de feuillus, est une forêt mixte ou mélangée.

Pessières

- Les pessières sont des forêts peuplées d'épicéas.

Surfaces forestières (au sens de l'IFN)

- Surface recouverte par la forêt. La forêt est définie sur la base de trois critères (degré de recouvrement, largeur et hauteur des arbres), à l'aide de photos aériennes et de relevés de terrain sur chaque placette d'échantillonnage.

Responsables de la publication :

Gérard Geiser
 Chef du Service de statistique, Neuchâtel

Bertrand Kauffmann
 Directeur de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Rédaction :

Noredine Hmamda
 Service de statistique, Neuchâtel

Jérôme Mathias, Clément Maneyrol
 Insee Bourgogne-Franche-Comté

www.ostaj.org - ostaj@ne.ch
 Édition Janvier 2025
 Suisse © OSTAJ – France © OSTAJ-Insee



arcjurassien.org
 coopération franco-suisse

ine.ch
 RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
 SERVICE DE STATISTIQUE

Insee
 Mesurer pour mieux comprendre
 Bourgogne-Franche-Comté

STATISTIQUE VAUD
 Département des finances
 et de l'agriculture (DFA)

CONTACTS

Service de statistique
 Rue du Château 19
 2001 Neuchâtel
 Tél.: +41 32 889 44 09
ostaj@ne.ch

Insee Bourgogne-Franche-Comté
 5, voie Gisèle Halimi - BP 11997
 25020 Besançon Cedex
 Tél.: +33 3 39 59 69 00
dr25-ostaj@insee.fr

La filière forêt-bois dans l'Arc jurassien franco-suisse

Insee Dossier Bourgogne-Franche-Comté
Études transfrontalières

n° 13

Mai 2025

La forêt recouvre 40 % de l'Arc jurassien. Côté français, elle est composée principalement de forêts de feuillus et de forêts de résineux et est très présente dans le département du Jura. Côté suisse, elle est majoritairement mixte et particulièrement importante dans le canton du Jura. En 2022, le volume total de bois de la forêt de l'Arc jurassien est estimé à 270 millions m³. En 12 ans, les volumes récoltés, principalement en résineux, ont augmenté de part et d'autre de la frontière.

Dans l'Arc jurassien, le cœur de la filière forêt-bois compte 10 200 emplois en 2021, soit un peu plus de 1 % de l'emploi total du territoire. 55 % d'entre eux sont situés en Suisse. Un emploi sur deux est localisé dans les territoires de coopération. La récolte et le sciage du bois constituent 43 % des emplois français, contre 19 % en Suisse où le travail du bois est beaucoup plus développé. L'emploi total de la filière a légèrement augmenté ces dix dernières années, avec des disparités selon les segments de la filière.

 [@InseeBFC](https://twitter.com/InseeBFC)

